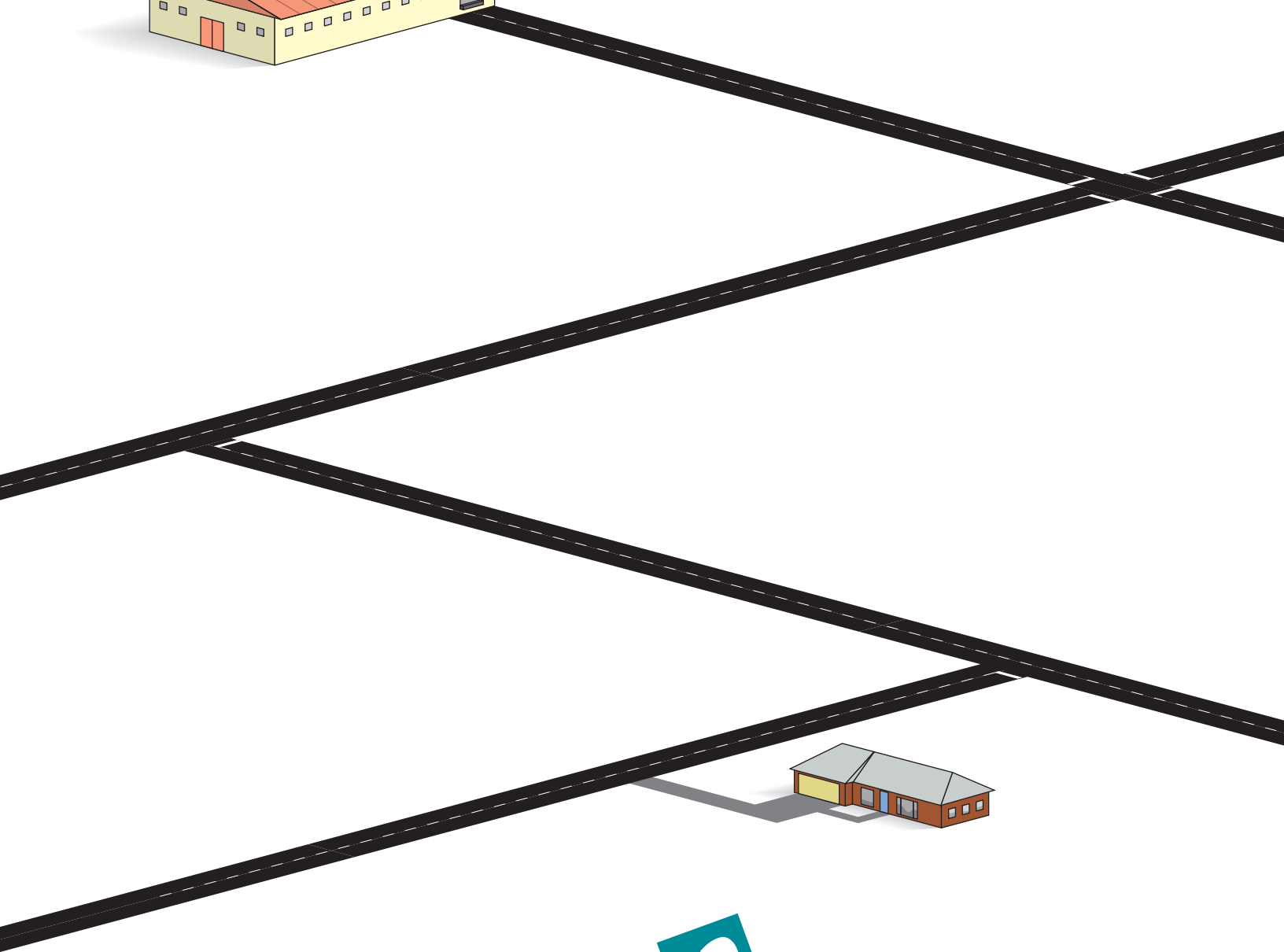
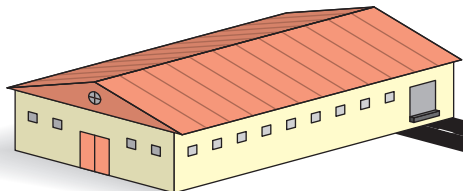


La gestion de l'offre pour les œufs



Office canadien de commercialisation des œufs

Qu'est-ce que la gestion de l'offre?

La gestion de l'offre est un système de mise en marché unique au Canada qui permet d'équilibrer l'offre et la demande, c'est-à-dire ce que les producteurs produisent et les besoins des consommateurs. Depuis 1972, le système national de gestion de l'offre pour les œufs permet d'offrir aux Canadiens des œufs de qualité et à prix raisonnable, tout en permettant aux producteurs de toucher un revenu stable.

Cinq secteurs agricoles sont sujets à la gestion de l'offre : les œufs, le lait, le dindon, le poulet et les œufs d'incubation de poulet à chair. Les offices provinciaux de commercialisation des œufs collaborent avec l'Office canadien de commercialisation des œufs (OCCO) dans la gestion de la production, l'établissement des prix, la mise en marché et la promotion des œufs au Canada.

La gestion de l'offre est un outil qui stabilise le marché à la consommation. Permettant de prévoir les besoins en alimentation et de planifier la production en conséquence, la gestion de l'offre réduit l'instabilité qui peut découler d'un déséquilibre entre l'offre et la demande. La gestion de l'offre permet aussi de maintenir un marché ordonné et des prix stables pour tous ceux qui œuvrent au sein de la chaîne alimentaire.

La gestion de la production en fonction de la demande est une pratique commerciale commune dans tous les secteurs, de la technologie de l'information à la fabrication d'automobiles. Les industries établissent des seuils de prix pour s'assurer de recouvrer, au minimum, leurs coûts de production. Compte tenu des nombreux facteurs qui influencent les consommateurs du Canada, qu'il s'agisse des perspectives d'emploi, de la température ou des fêtes, la demande pour un produit peut varier de façon importante. Il est donc clair que la prévision des besoins, la planification de la production et l'établissement de prix de base offrent une certaine stabilité qui comporte des avantages pour les consommateurs.

Ces principes s'appliquent également à l'agriculture. La demande pour un aliment quelconque varie selon la saison, les fêtes, les tendances en matière d'alimentation et de santé et les crises alimentaires au palier international. Cependant, dans le cas de la production d'aliments, les producteurs ne peuvent demander à leurs poules de cesser de pondre ou aux vaches de cesser de produire du lait. Il devient donc encore plus important de prévoir l'offre et la demande avec un certain degré de précision de sorte à maintenir un marché ordonné.

Des avantages pour qui?

LES CONSOMMATEURS

Les Canadiens profitent de la gestion de l'offre à l'épicerie où ils trouvent un approvisionnement d'aliments de qualité élevée, salubres, fiables et à prix raisonnable. Les œufs et les autres produits sujets à la gestion de l'offre sont pratiquement toujours disponibles et leur prix est constant d'une année à l'autre. Aux États-Unis, cependant, les œufs sont souvent beaucoup plus dispendieux qu'au Canada. Regardons par exemple deux marchés comparables : à New York, les consommateurs payent 2,47 \$ (en devises canadiennes) pour un contenant d'œufs et les fluctuations de prix sont fréquentes. À Toronto, les gens payent en moyenne 1,88 \$ pour une douzaine d'œufs de catégorie A-Gros et les prix fluctuent rarement.

Comme on le constate facilement, les agriculteurs du Canada se sont engagés à l'endroit de la salubrité de notre approvisionnement alimentaire. Les œufs canadiens figurent parmi les plus sécuritaires au monde. L'Office canadien de commercialisation des œufs exploite un programme intitulé *Propreté d'abord – Propreté toujours*^{MC} qui permet de suivre et d'assurer la manipulation sécuritaire des œufs de la ferme jusqu'à la table du consommateur. Selon un sondage national¹, la plupart des Canadiens sont d'avis que l'Office canadien de commercialisation des œufs assure un approvisionnement d'œufs salubres et de haute qualité (87 %), fiable (90 %) et à prix raisonnable (88 %).

Les Canadiens ont aussi l'avantage de consommer des aliments produits dans leur pays. Le sondage mené auprès de la population canadienne a révélé que les consommateurs s'intéressent vivement à la source de provenance de leurs aliments. En effet, 98 % croient que le Canada devrait produire des aliments en quantités suffisantes pour répondre à ses besoins. En fait, 85 % seraient disposés à verser une prime s'ils étaient certains que les aliments soient de qualité élevée, produits au Canada et que les producteurs touchent de justes revenus. La gestion de l'offre permet en effet d'assurer que nos aliments sont produits par des producteurs canadiens qui contribuent à l'économie du pays, tout en rassurant la population quant à la source de provenance des aliments qu'elle consomme.

LES AGRICULTEURS

Comme la gestion de l'offre contribue à la stabilité du marché, les producteurs des secteurs dotés d'un tel système obtiennent leurs revenus à même le marché plutôt que de l'aide



gouvernementale. Les producteurs sujets à la gestion de l'offre profitent aussi de la stabilité du marché parce qu'ils peuvent réinvestir dans leurs fermes, planifier en vue de l'avenir et encourager leurs enfants à poursuivre la tradition de produire des aliments. En fait, un sondage auprès des agriculteurs appartenant au moins à la deuxième génération a révélé que 86 % d'entre eux qui se livrent à la production d'œufs, de lait ou de volaille ont choisi cette carrière parce

qu'elle offre un bon mode de vie et qu'ils désirent maintenir l'entreprise familiale. Soixante-quinze pour cent de ceux qui produisent des denrées sujettes à la gestion de l'offre disent qu'ils encourageraient leurs enfants à pratiquer l'agriculture².

Comment fonctionne la gestion de l'offre?

CADRE RÉGLEMENTAIRE

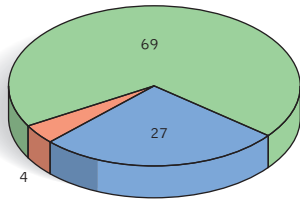
Le Conseil national des produits agricoles, nommé par le gouvernement fédéral et régi par la Loi sur les offices de produits agricoles, assure la surveillance des opérations de l'OCCO. Chaque année, le CNPA approuve les recommandations (ordonnances) de l'OCCO visant les contingents et les redevances. Ces ordonnances stipulent la quantité d'œufs que peut produire l'industrie. L'OCCO utilise les fonds provenant des redevances pour gérer la production d'œufs, déterminer avec précision les besoins en matière d'approvisionnement, parrainer la recherche, promouvoir la salubrité des aliments, les soins envers les animaux et de bonnes pratiques écologiques, ainsi que pour la mise en marché des œufs.

CONTINGENTS DE PRODUCTION

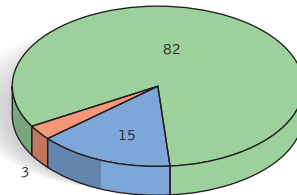
Chaque année, l'OCCO établit les besoins nationaux en matière d'œufs et accorde un contingent de production à

Pourcentage des adultes canadiens disposés à verser une prime pour les aliments produits au Canada... (%)

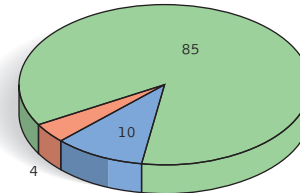
Par rapport aux produits importés



Pour assurer un approvisionnement stable de qualité élevée d'aliments produits au Canada



Pour assurer un approvisionnement stable de qualité élevée et le bien-être des producteurs canadiens



- Disposés/Très disposés
- Pas disposés
- Ne sais pas/Sans opinion

chacune des dix provinces et aux Territoires du Nord-Ouest en tenant compte de la demande saisonnière qui est à son apogée à Noël et à Pâques, ainsi que de la demande pour certains calibres d'œufs.

En retour, les offices territorial et provinciaux de commercialisation des œufs émettent les contingents individuels de production à leurs producteurs. Dans la mesure du possible, l'objectif est d'équilibrer l'offre et la demande à la consommation.

Comme la gestion de l'offre réduit la production déficitaire et excédentaire d'œufs, elle assure que les Canadiens ont accès à un approvisionnement stable d'œufs de qualité et à prix raisonnable.

COÛT DE PRODUCTION

La gestion de l'offre assure également que le prix réglementé que les producteurs reçoivent pour leurs œufs est établi en fonction de ce qu'il en coûte à un producteur efficace pour produire les œufs. Lorsque les coûts de production baissent, les producteurs reçoivent moins pour leurs produits. Lorsqu'ils augmentent, ils obtiennent davantage. Les producteurs efficaces sont récompensés pour leur travail assidu. Ceux qui sont moins efficaces font moins d'argent et considèrent difficile d'exploiter une entreprise rentable.

OFFICES DE COMMERCIALISATION

Dans le cadre du programme de gestion de l'offre, les offices provinciaux de commercialisation régissent les quantités produites en accordant un contingent à chaque producteur individuel, en établissant le prix qui sera versé aux producteurs d'œufs et en administrant des programmes visant à rehausser la salubrité et la qualité des aliments. L'OCCO et ses contreparties provinciales font la promotion des œufs et contribuent des centaines de milliers de dollars à la recherche destinée à améliorer l'environnement, la santé des poules et la valeur nutritive des œufs.

PROGRAMME DE PRODUIT INDUSTRIEL

La plupart des œufs produits au Canada sont vendus sur le marché des œufs frais de table. Les classificateurs déterminent le calibre des œufs, vérifient leur qualité et procèdent à leur emballage à des fins de distribution aux détaillants et restaurants. Certains œufs (environ 25 % de

la production canadienne) sont achetés par l'OCCO auprès des classificateurs et revendus aux décoquilleurs qui les transforment en produits liquides, congelés ou en poudre. Une part de ces œufs transformés servent ensuite à la fabrication d'aliments comme la mayonnaise ou des produits de pâtisserie. Les œufs servent aussi à la fabrication de produits pharmaceutiques et dans des tests diagnostiques pour identifier les virus et les maladies.

Commerce international

De plus en plus, les agriculteurs du Canada subissent les pressions de la concurrence des grandes entreprises hautement subventionnées des États-Unis (É.-U.) et de l'Union européenne (UE). Pour survivre dans ce contexte mondial, les agriculteurs canadiens ont besoin de règles de jeu équitables.

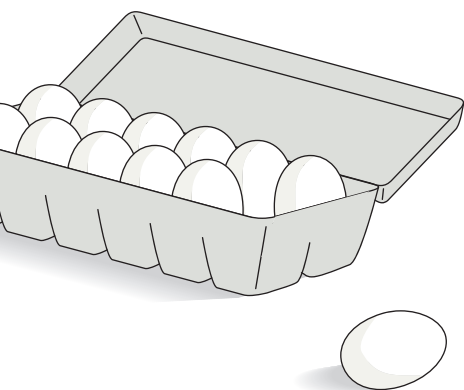
Au Canada, les producteurs d'œufs, de lait, de poulet et de dindon ne reçoivent aucune aide du gouvernement, au contraire de leurs homologues des États-Unis et de l'Union européenne. Ce sont les consommateurs qui paient les producteurs canadiens pour leurs produits.

Conformément à l'Accord en agriculture conclu au niveau de l'Organisation mondiale du commerce, le Canada limite les importations d'œufs. Ces restrictions permettent à l'OCCO de prévoir les importations dans une année donnée et d'établir ensuite la quantité d'œufs que doivent produire les producteurs canadiens.

Dans le cadre des négociations multilatérales sur le commerce, certains pays ont exercé des pressions sur le Canada pour qu'il réduise les tarifs imposés sur la plupart des importations. Une telle mesure donnerait lieu à une inondation de produits étrangers dans nos épiceries. Toutefois, la recherche indique que les Canadiens veulent des aliments produits au Canada, par des producteurs canadiens. Selon le sondage national mené en 2002, la plupart des Canadiens (82 %) sont d'avis que le pays doit défendre ses producteurs contre la concurrence étrangère et 97 % croient que les producteurs canadiens jouent un rôle important dans notre mode de vie³.

Il est clair que le programme actuel de gestion de l'offre est une solution unique en son genre qui donne aux Canadiens ce qu'ils veulent, soit des aliments sains, salubres, produits au Canada et à prix raisonnable.

¹NFO CF Group, 2002 – ²Ipsos-Reid, 2003 – ³NFO CF Group, 2002



British Columbia Egg Producers

150 - 32160, chemin Fraser Sud
Abbotsford (Colombie-Britannique)
V2T 1W5
Tél. (604) 556-3348

Alberta Egg Producers

#15 - 1915, 32^e avenue N.E.
Calgary (Alberta)
T2E 7C8
Tél. (403) 250-1197

Northwest Territories Egg Producers' Board

10 - 4, Courtoreille
Hay River (Territoires du Nord-Ouest)
X0E 1G2
Tél. (867) 874-2209

Saskatchewan Egg Producers

C.P. 1263, Station Main
Regina (Saskatchewan)
S4P 3C4
Tél. (306) 924-1505

Manitoba Egg Producers

18 - 5, boulevard Scurfield
Winnipeg (Manitoba)
R3Y 1G3
Tél. (204) 488-4888

Ontario Egg Producers

7195, promenade Millcreek
Mississauga (Ontario)
L5N 4H1
Tél. (905) 858-9790

Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec

555, boulevard Roland-Therrien
Longueuil (Québec)
J4H 3Y9
Tél. (450) 679-0540

Les producteurs d'œufs du Nouveau-Brunswick

181, rue Westmorland
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 3L6
Tél. (506) 458-8885

Nova Scotia Egg Producers

C.P. 1096
Truro (Nouvelle-Écosse)
B2N 5G9
Tél. (902) 895-6341

Egg Producers of Prince Edward Island

420, avenue University
Charlottetown
(Île-du-Prince-Édouard)
C1A 7Z5
Tél. (902) 892-8401

Egg Producers of Newfoundland and Labrador

C.P. 8453
St. John's (Terre-Neuve)
A1B 3N9
Tél. (709) 722-2953



Office canadien de commercialisation des œufs

1501 - 112, rue Kent
Ottawa (Ontario)
K1P 5P2
Tél. (613) 238-2514